

Khémaïs GHARBI

Réédition numérique 33 ans après sa 1ère
publication pour permettre de mesurer en cours
de lecture l'évolution de nos sociétés en un peu
plus d'une génération.



Fenêtre sur la Belgique

« La règle d'or de la conduite est la tolérance mutuelle, car nous ne penserons jamais tous de la même façon, nous ne verrons qu'une partie de la vérité et sous des angles différents ».

Mahatma Gandhi





Pour bien connaître une communauté dans laquelle on a choisi de vivre, il faut nécessairement rejeter la tentation de s'enfermer dans son seul univers traditionnel et vouloir dès lors ouvrir une fenêtre pour la regarder et l'observer de plus près.

Aucun homme. D'ailleurs, ne pourrait vivre assez longtemps dans une maison sans fenêtre. Petite ou grande, cette ouverture vers l'extérieur est essentielle à son besoin vital d'air et de lumière.

La fenêtre est un symbole puissant qui n'a pas échappé à l'auteur de cette brochure. C'est à travers elle que l'on peut observer et donc commencer à chercher à comprendre les autres.

Or, aujourd'hui, comme l'air et la lumière sont indispensables à la survie de l'être humain, la compréhension et l'assimilation de cultures différentes de la sienne sont devenues une nécessité pour toute communauté soucieuse d'assumer sa fonction première : se développer et s'épanouir.

Ce n'est pas la première fois que Khémaïs Gharbi met sa plume au service d'un idéal de rapprochement et de tolérance entre communautés différentes. Déjà dans une précédente publication intitulée «Voici la clef du Monde arabe», éditée par Swissair, il avait entrepris d'expliquer les us et coutumes des pays arabes aux Européens.



PRÉFACE (suite)

«Fenêtre sur la Belgique» est aujourd'hui le fruit d'une démarche allant dans un sens inverse. Qui sont véritablement les Belges ? Quelles sont leurs traditions, leurs habitudes ? Autant de questions auxquelles l'auteur s'emploie ici à apporter des réponses pratiques riches d'enseignement.

Au delà du simple travail de recherches et d'observations, cette approche, qui ne prétend nullement être exempte d'imperfections, a un immense mérite. Celui de vouloir «jeter une nouvelle passerelle» entre des communautés qui cohabitent et qui sont, n'en déplaise à des esprits chagrins ou rétrogrades, appelées à développer de plus en plus leurs relations.

D'origine tunisienne, Khémaïs Gharbi vit en Belgique depuis plus de vingt-cinq années et exerce la profession de traducteur-interprète juré près nos cours et tribunaux où il jouit d'une solide réputation pour sa compétence et son désintéressement.

Sa passion pour sa profession et l'activité intense qu'il déploie pour sa revalorisation l'ont conduit à être aujourd'hui le plus jeune vice-président de la Chambre belge des traducteurs, interprètes et philologues.

Apprécié pour son ouverture d'esprit et sa grande tolérance, imprégné parfaitement de deux cultures, l'arabe et l'occidentale, nul autre que lui ne pouvait être mieux placé pour la réalisation de cette brochure.

Outre son intérêt évident pour quiconque veut effectuer une première approche de la mentalité belge, cet ouvrage témoigne aussi du souci estimable d'un homme d'être utile à la fois à sa communauté d'origine et à sa communauté d'accueil.

Cela seul suffit déjà pour être ici salué.

Dominique Brynaert.
Journaliste à Télé-Bruxelles



LE PLAT PAYS

*Cop. 1962 - Ed. Mus. Pouchenel - Bruxelles.
Avec mes remerciements personnels à Madame BREL
pour son aimable autorisation.*

Avec la mer du nord pour dernier terrain vague
Et des vagues de dunes pour arrêter les vagues
Et de vagues rochers que les marées dépassent
Et qui ont à jamais le cœur à marée basse
Avec infiniment de brumes à venir
Avec le vent de l'est écoutez-le tenir
Le plat pays qui est le mien.

Avec des cathédrales pour uniques montagnes
Et de noirs clochers comme mâts de cocagne
Où des diables en pierre décrochent les nuages
Avec le fil des jours pour unique voyage
Et des chemins de pluie pour unique bonsoir
Avec le vent d'ouest écoutez-le vouloir
Le plat pays qui est le mien.

Avec un ciel si bas qu'un canal s'est perdu
Avec un ciel si bas qu'il fait l'humilité
Avec un ciel si gris qu'un canal s'est pendu
Avec un ciel si gris qu'il faut lui pardonner
Avec le vent du nord qui va s'écarteler
Avec le vent du nord écoutez-le craquer
Le plat pays qui est le mien.

Avec l'Italie qui descendrait l'Escaut.
Avec Frida la Blonde quand elle devient Margot
Quand les fils de novembre nous reviennent en mai
Quand la plaine est fumante et tremble sous juillet
Quand le vent est au rire quand le vent est au blé
Quand le vent est au sud écoutez-le chanter
Le plat pays qui est le mien.

Jacques BREL



6 - LA BELGIQUE TERRE D'ACCUEIL

Loin de la terre qui a vu naître ses ancêtres, celui qui vit en exil - volontaire ou non - sait combien il est pénible d'être comme un arbre sans ses racines. N'être pas d'ici, ne plus être de là-bas.

Fort heureusement il n'est pas de nouveau pays, de nouvelle contrée, de nouvelle ville qui ne puisse, d'une manière ou d'une autre, toucher suffisamment le cœur d'un homme pour que soit apaisé l'inévitable nostalgie. Combien sont-ils à avoir reconnu en la Belgique, un pays d'adoption chaleureux, tolérant et accueillant ? Combien sont-ils à avoir appris à l'aimer profondément, malgré les situations conflictuelles que pouvait amener la rencontre entre des cultures différentes ? Rares sont les Belges qui savent vraiment l'attachement que portent les étrangers à la Belgique.

Mariés bien souvent sur cette terre d'accueil où ils ont vu naître et grandir leurs enfants (et parfois même leurs petits enfants), nombreux sont les étrangers vivant en Belgique qui la considèrent comme leur seconde patrie, tout en gardant intact l'amour qu'ils portent à leurs pays d'origine. Et s'ils ont plaisir à retrouver, durant la période des vacances, les membres de leur famille qui sont restés «là-bas», ils ressentent au retour, la même sensation de joie lorsqu'ils foulent à nouveau le sol belge. Que l'on ne s'y trompe pas, au-delà des antagonismes, l'affection l'emporte vraiment sur toute autre considération. Comment d'ailleurs, ne pourrait-on pas aimer et respecter un pays dans lequel on vit, on travaille, on aime et on meurt ?

C'est pour mieux faire connaître la Belgique et les Belges à tous ceux qui les ont choisis pour compagnons de route que cette brochure a été rédigée pour les aider à mieux les connaître et à mieux les comprendre.



7 - BREF APERÇU SUR LA Belgique

Un simple regard sur une carte géographique suffit pour constater que la Belgique a non seulement une position privilégiée au centre de l'Europe, mais qu'elle possède également la particularité de se trouver au carrefour des mondes germanique et latin.

Ce petit royaume, qui dispose de 65 kilomètres de côtes sur la mer du Nord (face à la Grande-Bretagne), est entouré, en effet, au nord par les Pays-Bas, à l'est par l'Allemagne occidentale et le Luxembourg et, enfin, au sud par la France. Ce voisinage explique l'existence de deux grandes communautés aux sensibilités différentes : la néerlandophone et la francophone. Cependant, le pays est divisé en quatre régions linguistiques :

La région de langue néerlandaise, parlée dans les provinces d'Anvers, de Limbourg, de Flandre-Occidentale, de Flandre-Orientale et dans une partie du Brabant (arrondissements de Louvain et de Hal-Vilvorde).

La région de langue française, parlée dans les provinces du Hainaut, du Luxembourg, de Namur, du Brabant (arrondissement de Nivelles) et dans la plus grande partie de la province de Liège.



7 - BREF APERÇU SUR LA BELGIQUE (suite)

La région de langue allemande (partie orientale de la province de Liège).

La région bilingue de Bruxelles-Capitale.

Paradoxalement, la Belgique qui n'a que 30.507 km² compte quelque 9.840.000 habitants, ce qui représente au kilomètre carré l'une des plus fortes densités en population de la planète et a pour conséquence une forte urbanisation. Mais ce n'est pas là sa seule caractéristique. Se trouvant à la limite du delta Escaut-Meuse-Rhin, toutes les voies de communication internationales de cette région la traversent ou convergent vers elle. Ce qui signifie que son réseau navigable, ainsi que son réseau routier et surtout son réseau ferroviaire (le plus dense du monde) sont extraordinairement développés.

En dépit d'une histoire mouvementée et souvent douloureuse, les Belges jouissent aujourd'hui d'un niveau économique, social et culturel particulièrement élevé.

Bien qu'attachée à nombre de valeurs traditionnelles la Belgique se veut un pays en constante évolution. Elle vient d'ailleurs de connaître un profond bouleversement, en se choisissant la voie du fédéralisme, à la place de son unitarisme de jadis et en s'engageant ainsi dans un avenir nouveau



8 - LES INSTITUTIONS BELGES

Depuis 1831, la Belgique s'est constituée en monarchie constitutionnelle. Le pouvoir exécutif est détenu par le Roi qui l'exerce par l'intermédiaire de ministres. Le pouvoir législatif, quant à lui, appartient collectivement au Roi, à la Chambre des représentants et au Sénat. Avant d'être d'application un projet de loi doit avoir été adopté par les députés et les sénateurs, promulgué par le Roi et enfin publié dans le journal officiel «Le Moniteur belge».

Les élections législatives destinées à élire les représentants de la Nation ont lieu tous les quatre ans. Mais elles peuvent être anticipées en cas de démission du gouvernement et de crise gouvernementale. Notons, passage, que le vote est obligatoire.

À la suite de longues querelles communautaires, la Belgique a choisi la voie de la fédéralisation tout en rejetant celle du séparatisme. Depuis plusieurs années, les institutions politiques se sont adaptées à l'existence des communautés et des régions et la Belgique œuvre actuellement pour donner un aspect définitif à ses institutions.

Ayant profité antérieurement à la Flandre et à la Wallonie, une nouvelle décentralisation du pouvoir vient de permettre à la région de Bruxelles-Capitale de jouir à son tour d'une égale autonomie au niveau culturel, social, économique et administratif. Il y a donc dans la Belgique d'aujourd'hui, au côté d'un pouvoir central, deux communautés : francophone et néerlandophone et trois régions disposant chacune d'une assemblée législative et d'un exécutif jouant le rôle de gouvernement.

Il faut souligner enfin qu'un rôle de décision limité à certaines matières est également attribué depuis longtemps aux Provinces (Conseils provinciaux) et aux communes (Conseils communaux).



9 - LES PARTIS POLITIQUES

Traditionnellement les gouvernements en Belgique se forment sur base d'alliances entre plusieurs formations politiques. Les trois familles politiques dominantes sont les Socialistes, les Sociaux-Chrétiens et les Libéraux.

Les principaux partis nationaux sont le PS (parti socialiste) le SP (socialistische Partij), le PSC (Parti social-chrétien), le CV (Christelijke Volkspartij) le PRL (parti des Réformes et des Libertés) et le PVV (Parti; voor Vrijheid en Vooruitgang).

D'autres formations essentiellement communautaires tels le FDF (Front des Francophones) et la VU (Volksunie) occupent aussi la scène politique. Par ailleurs, depuis quelques années, comme dans d'autres pays européens, sont également apparus des partis écologistes.



10 - LIBERTÉ D'OPINION

Signataire de la Convention des Droits de l'Homme, la Belgique est une démocratie dans laquelle chacun a la possibilité de s'exprimer librement et d'émettre ses opinions par voie orale et écrite sans risque de censure. Le droit à l'exercice du culte de son choix est également garanti. Symbole de cette liberté d'expression et d'opinion, la presse belge se veut indépendante et libre, même si elle reçoit annuellement une aide financière de l'État.



11 - CARACTÈRE DU BELGE

Réputé «bon vivant», le Belge accorde la priorité à son bien être - et plus particulièrement aux plaisirs de la table - et à son confort. Curieux des autres et avenant lorsqu'il sort de son pays, il est plus réservé chez lui. Mais derrière son apparente méfiance se cache une réelle cordialité et un grand sens de la charité et de la tolérance. Plus fier qu'orgueilleux, il a le goût de l'indépendance et du travail bien fait. Définir le Belge par rapport au seul habitant de la capitale est une erreur classique. On oublie que Bruxelles est le lieu de rencontre de deux ethnies fort dissemblables; les Flamands et les Wallons. Les premiers, au tempérament nordique, sont profonds, peu bavards, tenaces, travailleurs et organisés, tandis que les seconds sont plus enthousiastes, plus joviaux, souvent habiles et facilement loquaces, tout en ayant un caractère entier. Confondre les uns avec les autres est généralement fort peu apprécié.



12 - TEMPÉRAMENT DU BELGE

Il ne faut pas oublier que le Belge a un comportement de type nordique. Face aux divers événements de l'existence, il garde souvent une certaine réserve dans ses paroles et ses mouvements. Ce manque d'expansivité qui peut surprendre - par exemple le Méditerranéen habitué lui à une spontanéité vivace - ne doit surtout pas être interprété comme un signe d'indifférence, d'accord implicite ou de faiblesse.

Le Belge défend simplement ses concepts et ses droits en étant économe de gestes et de paroles. Il serait donc erroné de croire que des sentiments peu extériorisés traduisent automatiquement un manque de conviction ou de détermination. Dans cette optique, un simple refus poli doit être interprété comme une décision définitive qui n'appelle nullement à discussion.



13 - LA FAMILLE

La famille reste une structure fondamentale de la société européenne en général et de la société belge en particulier. Si les enfants y sont aujourd'hui moins nombreux (par comparaison notamment aux familles des pays du sud), ce n'est pas parce que les Occidentaux les dédaignent ou les aiment moins. Les enfants occupent au contraire une place essentielle dans la vie du couple mais leur venue est à présent conditionnée par une série de facteurs jugés importants dans une société moderne (comme la sécurité financière, la stabilité et la disponibilité des parents). Dans la plupart des familles, les enfants ont un droit d'expression quasi équivalent à celui des adultes. Il ne faut donc pas s'étonner de les voir intervenir et donner leur avis «comme des grands» au cours de discussions familiales.

La femme travaille souvent à l'extérieur, ce qui lui donne moins de temps pour s'occuper de sa maison. Le couple assume d'ailleurs à deux les responsabilités du ménage. L'homme aide souvent sa femme dans les travaux ménagers et ce n'est pas considéré pour autant comme un comportement «non viril». Il n'est pas rare non plus d'entendre des époux échanger parfois des mots tendres en présence de tierces personnes. C'est une manière qu'ont les Belges d'exprimer leur tendresse à leur conjoint partout où ils ont envie de le faire.



14 - LA FEMME BELGE

En Belgique, la femme s'habille comme il lui plaît : en pantalon, en robe longue ou en mini-jupe. Elle se maquille en fonction de ses goûts ou selon les circonstances. Elle sort seule ou accompagnée, le jour comme le soir. Certaines d'entre elles fument, fréquentent les cafés comme les restaurants. Tout cela ne traduit pas un manque de pudeur. La femme est considérée comme l'égale de l'homme et partage donc a priori les mêmes comportements. En toutes circonstances, la femme a droit à la parole autant que son mari et si elle exprime un point de vue différent du sien, ce n'est pas un signe de désaccord mais plutôt de liberté d'opinion tout simplement.



15 - LA MAISON

On dit que le Belge est né «avec une brique dans le ventre». Une expression qui traduit son attachement «viscéral» à la maison et d'une manière plus générale à sa propriété. La plupart des Belges sont obsédés par l'idée d'acheter leur logement et d'y consacrer argent et loisirs pour l'améliorer sans cesse. C'est la raison pour laquelle ils apprécient que l'on commente l'aménagement intérieur et extérieur de leur habitation. Dans bien des cas, ils vous expliqueront d'ailleurs spontanément les travaux qu'ils ont menés pour transformer telle pièce ou tel grenier (la grande majorité des gens adorent bricoler seuls dans leur maison). La maison est vraiment vécue comme un «refuge», un lieu d'intimité essentiel. Aussi tolère-t-on mal tout ce qui peut ressembler à une agression» de l'extérieur: le bruit des voisins, le trottoir qu'on salit, les plantations des autres qui envahissent le jardin.



16 - LES VISITES

Courtois et affable, le Belge, au fil des années, inscrit certaines limites à son sens de l'hospitalité. C'est ainsi que passé un certain âge, il n'aime guère les visites effectuées à l'improviste, préférant bien souvent qu'elles soient planifiées afin qu'il puisse s'organiser en conséquence et être disponible pour ses invités. Pour l'ami qui se présente sans être attendu le «verre de l'amitié» lui sera toujours offert de bon cœur, mais il n'est plus automatiquement invité à partager le repas familial comme le prônaient jadis certaines traditions.

Cette disponibilité aujourd'hui un peu réduite envers les autres trouve probablement sa cause dans la vie moderne et son lot quotidien de stress et de course contre la montre. Face aux exigences de la vie la plupart des gens ont moins de temps à consacrer aux relations sociales et les soirées devant le petit écran ont ainsi remplacé petit à petit celles qui se déroulaient jadis entre amis et voisins réduisant leurs fréquences et leur intensité.



17 - À TABLE

Il y a différentes manières de se conduire à table en Belgique selon qu'on fait un repas entre amis ou que l'invitation ait un caractère officiel. Entre amis, on partage le plat du jour. On apporte parfois une bouteille de vin ou des chocolats que l'on offre à la maîtresse de maison. Si le repas a un caractère officiel, il est de coutume de placer à droite des hôtes les invités les plus importants ou les plus âgés. Les enfants sont souvent regroupés au bout de la table ou absents des grands dîners. Tous les plats ne sont pas apportés en même temps sur la table. Le maître ou la maîtresse de maison font donc le va-et-vient entre la cuisine et la salle à manger.

Il est considéré comme normal de féliciter la maîtresse de maison pour son repas et d'exprimer sa satisfaction en vidant l'assiette.



18 - PRESCRIPTIONS ALIMENTAIRES

Elles n'existent pas sinon le fait de ne pas manger de viande le vendredi dans de nombreuses familles catholiques. Il s'agit pourtant aujourd'hui davantage d'une coutume que d'une véritable règle religieuse. Cette prescription reste malgré tout fort respectée le vendredi saint (celui qui précède Pâques). La viande est remplacée par du poisson ou des œufs.

De plus en plus soucieux de leur santé et de leur apparence physique, de nombreux Belges s'efforcent aujourd'hui de mieux équilibrer leur régime alimentaire. Aussi choisissent-ils une cuisine plus diététique et étudient-ils leurs repas en fonction des calories qu'apportent ceux-ci. Manger moins tout en mangeant bien est une préoccupation nouvelle qui fait son chemin.



19 - L'ÉDUCATION DES ENFANTS

Le type d'éducation donné aux enfants est un élément-clé pour comprendre la culture d'une communauté. L'Européen et donc le Belge élève ses enfants sans aucune distinction entre eux et il admet de moins en moins par exemple qu'on puisse éduquer différemment les enfants en raison de leur sexe. La petite fille d'abord, l'adolescente ensuite a priori pour lui autant de droits que les garçons. La mixité est aujourd'hui largement répandue et les amitiés entre filles et garçons ne sont pas jugées négativement. Cette égalité dans l'éducation implique - par exemple - que les petites filles ont droit aussi à faire du sport, de la gymnastique, de la natation ou de l'équitation.



20 - À L'ÉCOLE

Les parents belges font particulièrement attention à la scolarité de leurs enfants. Ils savent que les acquis et malheureusement aussi les lacunes vécus pendant la vie scolaire influenceront toute l'existence de ces futurs adultes. Ils considèrent que la réussite de leurs enfants dans l'univers scolaire - et plus tard dans la société - dépend, dès le début, du respect des habitudes et des horaires de l'école. C'est ainsi qu'ils suivent l'évolution de leurs enfants en veillant à ce qu'ils assistent régulièrement à tous les cours, qu'ils apprennent leurs leçons, qu'ils fassent leurs devoirs et qu'ils donnent d'eux la meilleure image possible en veillant à la propreté de leurs cahiers, de leurs vêtements et de leurs cheveux. Les plus attentifs d'entre eux établissent un contact permanent avec le corps enseignant pour mieux assurer et mieux encadrer l'éducation de leurs enfants tout au long de leur scolarité.

L'intégration parfaite de l'enfant dans la société ne peut se faire que s'il parvient à communiquer avec son entourage. Aussi, parents et éducateurs veillent-ils tout particulièrement à l'éveil de l'enfant en jouant et en conversant régulièrement avec lui et cela dès le plus jeune âge. En effet le jeu et le langage sont les bases de tout apprentissage.

Cette attention pour les concepts modernes de l'éducation est caractéristique de l'importance qu'accordent les Belges à l'avenir social, professionnel et culturel des futures générations.



21 - COURTOISIE

Si les Belges restent fort sensibles aux marques de politesse, il faut bien reconnaître que ces règles sont de moins en moins codifiées et selon certains moins respectées. Il y a malgré tout une attitude générale de prévenance que l'on garde à l'égard des personnes âgées et des femmes. Celle-ci se traduit dans différents usages comme le fait, dans les transports en commun, de céder sa place et de laisser monter en premier les personnes âgées, les femmes enceintes et d'une manière générale tous ceux qui semblent éprouver des difficultés à se mouvoir ou à rester debout (handicapés, parents portant des enfants).

Dans la rue, on considère comme normal le fait de croiser les gens par la droite pour leur laisser le côté des immeubles. C'est aussi une marque de gentillesse autant que de courtoisie que de proposer aux personnes âgées et aux infirmes de les aider à traverser la rue.

En règle générale, les hommes s'effacent toujours devant les femmes que ce soit pour entrer ou sortir d'une maison, d'une voiture, d'un ascenseur. Les plus galants leur ouvrent la porte et prennent soin de les devancer quand il s'agit de monter les escaliers.



22 - MANIÈRE DE SALUER

La poignée de main est évidemment la manière la plus courante de se saluer en Belgique. Une règle de savoir-vivre à l'égard des femmes veut cependant qu'on attende qu'elles tendent les premières la main, sinon un simple bonjour de la tête suffit. On embrasse ses proches parents et parfois aussi ses amis (cela dépend du milieu social dans lequel on se trouve). Une tradition veut qu'en Belgique, on embrasse les membres de sa famille par trois baisers sur les joues. Appréciant la discrétion comme dans tout, le Belge évite généralement les salutations trop bruyantes. Dans les grandes villes, par exemple, pour saluer une connaissance sur le trottoir opposé au sien il traversera la rue plutôt qu'il ne criera pour attirer son attention. Pareillement, en dehors des petits villages, les femmes ne s'interpellent pas lorsqu'elles sont à leur fenêtre.



23 - LA PROPRETÉ

Le Belge a la réputation d'être un maniaque de la propreté. Il ne s'agit pas seulement d'une grande attention à l'hygiène personnelle ou au fait de porter des vêtements sans taches. La maison aussi doit être nette et avec elle, tout ce qui l'entoure : le jardin, la cour, le trottoir. Beaucoup de Belges jugent leurs voisins sur la manière dont ceux-ci entretiennent leur logement. Des rideaux jaunis aux fenêtres, des carreaux sales font mauvaise impression... Jusqu'il y a peu, il était courant de voir, tous les vendredis, les ménagères occupées à nettoyer leur trottoir. Cela fait (faisait ?) partie des traditions au même titre que de laver son linge le lundi. Ce nettoyage hebdomadaire est en partie d'ailleurs «officialisé» par l'obligation qui subsiste dans beaucoup de communes d'entretenir son trottoir dans un souci de sécurité publique. C'est ainsi qu'en hiver, propriétaires et locataires doivent dégager la neige et faire fondre la glace pour éviter tout risque de chute des passants. Parce que la passion de la propreté est aussi très liée à celle que portent les Belges pour leur logement, il n'est pas étonnant que la plupart d'entre eux tolèrent mal le laisser aller dans ce domaine. Les poubelles ne sont sorties que le jour du passage des camions de la voirie et il est interdit d'abandonner sur les trottoirs ou dans les terrains vagues des objets encombrants (matelas, vieux fauteuils). Un service spécial de ramassage est assuré dans la plupart des communes à des dates précises annoncées par le service compétent.



24 - LA PONCTUALITÉ

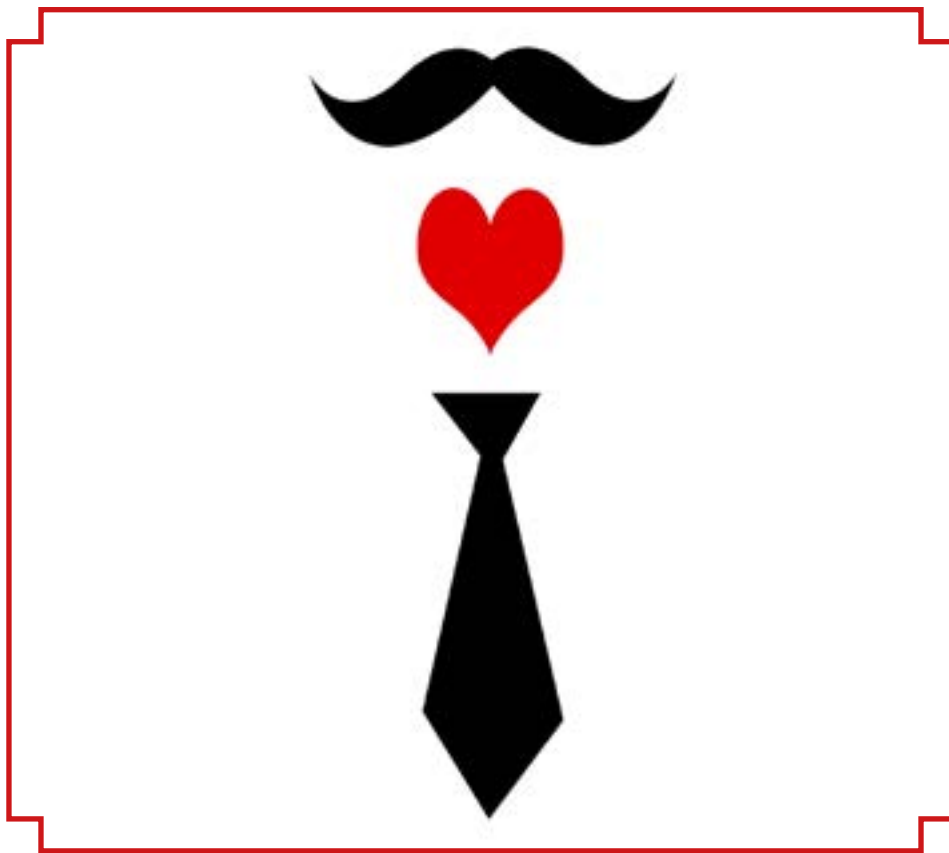
Comme dans beaucoup de pays d'Occident, le Belge accorde une attention pointilleuse à la ponctualité. Souvent pressé, le moindre bouleversement dans son horaire de travail crée une contrariété qui l'indisposera parfois toute la journée. En affaires, l'absence injustifiée du partenaire à l'heure prévue est ressentie comme un manque de sérieux. Dans la mesure du possible, il est donc conseillé de prévenir par téléphone si vous êtes retardé. Dans des situations autres que professionnelles, on admet plus facilement un retard d'environ une quinzaine de minutes. C'est ce qu'on appelle le «quart d'heure académique», pratiqué notamment dans les salles de spectacle (sauf les cinémas) où la représentation ne commence jamais à l'heure annoncée. Invité chez des amis, il est recommandé de se présenter au plus tard dans le quart d'heure qui suit l'heure de l'invitation, sous peine de les inquiéter inutilement.



25 - L'HUMOUR ET LA PLAISANTERIE

Le Belge aime rire et, ce qui est moins coutumier, n'a pas peur de rire de lui-même. La pratique de raillerie caractérise d'ailleurs son humour. En matière de plaisanteries, à l'exception parfois de la religion et de la royauté, il n'existe pas de tabous. Ainsi, le Belge adore les histoires «salées» et prend un réel plaisir à les raconter, même en présence d'un public féminin. En fait, l'humour occupe une place prépondérante dans les relations humaines et le fait d'en manquer est plutôt considéré comme un handicap. Dans la littérature belge la bonne humeur et le goût de la farce sont symbolisés par un jeune héros flamand du nom de Tyl Uilenspiegel, particulièrement moqueur et irrévérencieux.

Cette inclination pour ce qui est joyeux et drôle explique qu'à la date du 1er avril, la Belgique sacrifie à la tradition du «poisson d'avril», qui veut qu'en ce jour toutes les attrapes soient permises.



26 - TENUE VESTIMENTAIRE

Dans les villes, la tolérance à l'égard de la tenue vestimentaire est bien plus grande qu'autrefois mais celle-ci connaît malgré tout certaines limites (qui, comme bien des choses, est fonction notamment du milieu social). On continue par exemple à ironiser sur les vêtements aux couleurs criardes ou «mal adaptés aux saisons». Le fait de porter des pulls en été ou des chemises courtes en hiver est surtout critiqué dans le cas des enfants : certains y voient un signe d'abandon ou de désintérêt à leur égard.

Pour le Belge, il s'agit moins de définir sa personnalité à travers une manière originale de s'habiller que de se confondre avec ses semblables. Il suivra donc la mode moins par goût pour la nouveauté que pour éviter de se marginaliser. Cette volonté d'uniformisation le conduit même parfois à ne porter des vêtements que dans des modèles et des marques précisément portés par les autres. Ce phénomène se traduit à présent dès le plus jeune âge.

Ce besoin de code de reconnaissance vestimentaire implique évidemment une forme de rejet conscient ou inconscient vis-à-vis des tenues qui par leur exotisme n'entrent pas dans la norme établie. Rejet qui se traduira généralement par des regards désapprobateurs ou moqueurs ou par des critiques plus ou moins clairement exprimées



27 - LES ANIMAUX DOMESTIQUES

En Belgique, les chiens et les chats sont très aimés par leurs maîtres. Ils sont parfois les seuls compagnons des vieux jours des personnes âgées. Il ne faut donc pas se montrer lassé d'entendre une personne âgée vous parler longuement de son compagnon. Les personnes âgées vivent souvent seules en Europe. Elles ont besoin d'une présence vivante à la maison et parlent parfois à leur chat ou à leur chien comme à une personne. Cette présence les oblige aussi à sortir se promener et à penser à autre chose qu'à leur solitude.



28 - LES SUPERSTITIONS

En général, le Belge n'est pas superstitieux. Cependant nombreux sont ceux qui n'aiment pas être treize à table ou hésitent à entreprendre quelque chose d'important un vendredi treize. Certains objets, certains gestes sont considérés comme des porte-bonheur ou comme des porte-malheur (Un trèfle à quatre feuilles, un fer à cheval sont de bon augure. Par contre du sel renversé, un miroir brisé entraînerait le malheur). Mais il s'agit aujourd'hui davantage d'attitudes relevant du folklore que de réelles superstitions.



29 - SAINT-NICOLAS

Saint-Nicolas, «patron des écoliers», ne se fête que dans quelques pays du nord de l'Europe (Belgique, Pays-Bas, nord de la France et dans certaines régions d'Allemagne). C'est la fête des enfants, une fête ancienne et très populaire en Belgique. La légende de Saint-Nicolas, réputé avoir sauvé des enfants d'une mort atroce, est apprise et chantée dans toutes les écoles maternelles et primaires. Saint-Nicolas est représenté comme un vieillard avec une longue barbe blanche, vêtu de sa robe d'évêque et d'un long manteau rouge. Il est coiffé de la mitre ornée d'une croix et s'appuie sur une crosse dorée. Il est toujours accompagné d'un âne et parfois d'un «homme tout noir», Père Fouettard, censé fouetter les enfants qui n'ont pas été sages. Ce personnage effrayant (plus répandu en Flandre et aux Pays- Bas) est un peu en voie de disparition.

Chaque année, dans la nuit du cinq au six décembre, Saint-Nicolas et son âne visitent la maison de tous les enfants pour y apporter les bonbons et les jouets qu'ils ont demandés dans leurs prières ou leurs lettres adressées au saint. Dans bien des familles, les enfants mettent, le soir, avant d'aller dormir, quelques carottes pour l'âne dans une assiette déposée sur la table de la salle à manger ou devant la cheminée. Seul Saint-Nicolas connaît en principe les désirs des enfants. C'est pourquoi les parents se montrent suffisamment habiles pour sonder les souhaits de leurs enfants en matière de jouets avant de procéder aux achats. Saint-Nicolas passe dans la famille et à l'école de plus en plus souvent. Il est visible aussi de plus en plus dans les grands magasins.

Les personnes étrangères à la famille de l'enfant n'offrent pas de jouets (ce ne serait pas «logique» pour l'enfant). Si vous vous trouvez dans une famille ayant des enfants en bas âge, soyez donc, en leur présence, prudents dans vos propos. Jusqu'à l'âge de six à huit ans, la majorité des enfants ne se doute pas que ce sont leurs parents qui garnissent, au soir du cinq décembre, la table de friandises et de chocolats.



30 - TOUSSAINT

Les catholiques fêtent le premier novembre l'âme des personnes déclarées «saintes» par l'Église. Le lendemain est le jour des Morts. L'usage a voulu qu'au fil du temps on confonde l'un et l'autre événement et c'est donc généralement le 1er novembre que les familles se rendent au cimetière pour se recueillir devant la tombe de leurs défunts, la garnir de fleurs (surtout des chrysanthèmes) et y effectuer parfois de petits travaux d'entretien lorsqu'ils n'ont pas été fait durant le reste de l'année. Le strict respect accordé à cette tradition oblige certaines familles à de multiples déplacements dans tout le pays lorsque tous leurs parents ne reposent pas dans un même cimetière.



31 - NOËL

Le 25 décembre, les chrétiens fêtent la naissance de Jésus, le «fils de Dieu». C'est, avec Pâques, la fête religieuse la plus importante. Les non-croyants fêtent aussi Noël, symbole de paix, de recueillement et moment de grande intimité familiale (contrairement à la fête du Nouvel An, Noël se fête essentiellement en famille). Le réveillon de Noël se déroule dans la nuit du 24 au 25 décembre. À minuit, les catholiques se rendent à l'église pour y assister à un office religieux. C'est la «messe de minuit» au cours de laquelle les fidèles chantent des chants de Noël souvent très anciens.

La commémoration de la naissance du Christ est représentée dans les maisons par différents objets : une petite maison de bois, la crèche, dans laquelle figurent différents petits personnages (en bois ou en plâtre) représentant le nouveau-né couché sur la paille, sa mère Marie, Joseph, un bœuf, un âne réchauffant l'enfant de leur souffle et des bergers, venus avec leurs moutons apporter du lait et des fromages. La crèche et ses personnages sont généralement placés près du sapin de Noël qui reste dans les maisons jusqu'au six janvier au moins. Le sapin et la crèche, symboles de Noël, se retrouvent sur la plupart des grand-places des villes européennes.

Pour tous le réveillon de Noël est l'occasion de se rassembler autour d'un repas exceptionnel qui se termine inmanquablement par un gâteau ou une glace en forme de bûche. Toute la symbolique de Noël tourne d'ailleurs autour de la chaleur (bûche, sapin, feu). Cette fête religieuse est en fait le prolongement d'anciennes réjouissances païennes, liées au solstice d'hiver. Avant la christianisation de l'Europe, on fêtait, à la fin décembre, le rallongement de la durée des jours, la victoire progressive de la lumière sur la nuit. Au fil des siècles, la fête a pris son sens religieux mais a gardé sa très vieille signification d'espérance.



32 - NOUVEL AN

La fête du Nouvel An est l'occasion d'un nouveau réveillon, d'un nouveau prétexte pour bien manger et bien boire. La fête du Nouvel An n'a par contre aucune portée religieuse : elle se fête davantage entre amis et d'une façon beaucoup plus «débridée». Les douze coups de minuit symbolisant le passage vers l'an neuf, sont attendus tout au long de la soirée. Lorsque le douzième coup a sonné, on s'embrasse mutuellement en se souhaitant des vœux de bonheur pour l'année à venir. C'est souvent à cette occasion que l'on échange des cadeaux mais dans certaines familles, les cadeaux sont plutôt distribués pendant la nuit de Noël.

Dans les jours qui suivent le Nouvel An, beaucoup de familles ont gardé l'habitude de se réunir. On invite la famille dans le sens le plus large du terme (oncles, tantes, grands-parents que l'on n'a pas l'habitude de voir le reste de l'année). Dans bien des écoles également, les enfants continuent à apprendre un petit poème à réciter à leurs parents ou à leur parrain et marraine le premier janvier ou dans les jours qui suivent.



33 - CARNAVAL

À l'époque où le carême avait encore toute sa signification d'abstinence, les gens fêtaient avec autant de conviction le Mardi gras qui précède le carême. Comme son nom l'indique, le Mardi gras est un jour d'abondance où l'on mangeait et buvait à volonté en prévision des restrictions à venir. Mardi gras est aussi le dernier jour du carnaval, une période de divertissement qui, selon les régions, s'étend du six janvier au début du carême. La tradition du carnaval est restée fort vivace en Belgique (en Wallonie surtout) et dans les pays latins notamment. Plusieurs villes ont gardé intact «leur carnaval» et plus précisément les personnages burlesques qui le personifient (les Gilles à Binche, les Blancs moussis à Stavelot par exemple. C'est l'occasion de voir les chars défiler, de se déguiser, de se masquer, de danser dans la rue au son des tambours. En Wallonie, la période du carnaval se termine parfois par un grand bûcher où l'on brûle le personnage de Carnaval dans un amas de bois symbolisant l'hiver.

L'origine du carnaval en Europe est ancienne. Au moyen âge, on l'appelait aussi la fête des fous. C'était en effet un jour de liberté absolue où - grâce au masque - on pouvait tout se permettre. Les pauvres pouvaient battre les riches et les femmes commander leur mari... Les prêtres et les notables n'étaient pas épargnés non plus par les moqueries de la foule. Cette «folie» est - inévitablement - contrôlée aujourd'hui. Dans certaines villes flamandes, il existe pourtant encore des règlements communaux interdisant le port du masque pendant le carnaval.



34 - PAQUES

À Pâques, les chrétiens célèbrent la résurrection du Christ. Pâques est une fête mobile dont la date est déterminée par le calendrier lunaire (elle tombe au plus tôt le 22 mars et au plus tard le 25 avril). La fête est précédée du carême, une période de mortification et de jeûne de quarante jours.

Il y a une vingtaine d'années, cette prescription religieuse était encore fort respectée. Le jeûne consistait essentiellement à se priver de viande (sauf le dimanche). D'une manière générale, on demandait au croyant de faire un effort d'abstinence et de partage durant toute cette période. La pratique du jeûne en Occident est de nos jours marquée de discrétion. Laissée à l'appréciation de chacun quant à sa durée et son mode, elle varie en fonction de l'intensité de la pratique religieuse jusqu'à se réduire chez certains au jeûne du vendredi saint.

Si Pâques est une fête religieuse, il a comme Noël, ses racines dans de vieilles traditions comme les fêtes de printemps qui se célébraient dans les campagnes. Peut-être faut-il y voir là la coutume d'offrir des œufs à l'occasion de la fête de Pâques. Aujourd'hui encore, les enfants attendent le retour des cloches, parties de leur clocher le vendredi saint, pour Rome, ville sainte des catholiques. À leur retour, les cloches emplissent les jardins d'œufs en chocolat ou en sucre (autrefois, c'était des œufs peints) que les enfants se font un plaisir de découvrir le matin de Pâques.



35 - LE MARIAGE

Auparavant, le mariage était précédé d'une période de fiançailles au cours de laquelle les futurs époux étaient censés approfondir leur relation pour mieux préparer leur union. Aujourd'hui, les fiançailles (qui peuvent durer deux ans) se vivent davantage dans les classes sociales élevées où elles sont d'ailleurs annoncées officiellement. Le mariage est pour beaucoup de Belges à la fois une cérémonie religieuse, un acte civil et une fête. Les époux se marient civilement en se présentant avec deux témoins devant l'échevin de l'état civil dans la commune de leur résidence. C'est après cet acte officiel que les catholiques parmi eux et les protestants se rendent à l'église pour le mariage religieux où ils se promettent fidélité, secours et assistance mutuelle.

À cette occasion, les époux échangent un anneau, symbole du caractère «indestructible» du mariage. La famille et les amis assistent généralement à cette cérémonie et, à la sortie de l'église, il est habituel de jeter du riz sur les époux pour leur souhaiter bonheur et prospérité. Le cortège se rend alors dans la maison ou dans la salle où vont se dérouler le repas et la fête. En Wallonie, le cortège des voitures traverse la ville ou le village en klaxonnant et en faisant des appels de phare.

Le plus souvent, c'est la famille et les amis proches qui sont invités au repas de noces qui se prolonge tard dans l'après midi. Le cercle des invités est élargi en fin de journée, lors de la réception et du bal. Celui-ci est ouvert par la mariée et son père. Les époux se retirent en cours de soirée.

Il est courant qu'à cette occasion, les amis fassent des blagues aux époux, en attachant les fameuses boîtes de conserve au pot d'échappement de la voiture du jeune couple ou en décorant «à leur manière» la maison des jeunes mariés.



36 - LISTE DE MARIAGE

Comme dans toutes les grandes circonstances, on offre un cadeau à l'occasion du mariage d'un parent, d'un ami, ou d'une connaissance à qui on veut témoigner son affection, même si l'on n'a pas été invité aux cérémonies ou aux réjouissances. Le plus souvent, les futurs époux dressent eux-mêmes la liste des cadeaux qu'ils souhaitent recevoir et la confient à un grand magasin où elle reste disponible pour chacun. Cette formule présente l'avantage d'éviter les cadeaux en double exemplaires et de pouvoir établir un choix en connaissant les goûts des fiancés. Ceux-ci veillent bien sûr à inscrire dans leur liste de mariage des cadeaux de valeurs différentes accessibles à tous les budgets.

L'adresse du magasin où est déposé la liste de mariage peut être obtenue en la demandant aux familles des futurs époux.



37 - LES CADEAUX

Les cadeaux sont toujours bien reçus et généralement le Belge les ouvre devant vous et vous remercie sur-le-champ pour vous exprimer l'intérêt qu'il porte à votre présent. La valeur matérielle du cadeau a moins d'importance à ses yeux que le geste qui lui exprime votre amitié à son égard. Les cadeaux les plus simples sont donc accueillis avec la même reconnaissance que ceux de grande valeur. Ainsi les personnes du troisième âge sont particulièrement sensibles aux petites attentions comme un simple bouquet de fleurs ou quelques friandises. Un présent choisi finement en rapport avec les goûts de son destinataire est toujours du meilleur effet. Faute de connaître ses passions et ses centres d'intérêt, on offre plus traditionnellement de l'alcool, des chocolats, des cigares, ou un montage floral.



38 - LA NAISSANCE

Lorsqu'elle attend un enfant, la femme belge l'annonce elle-même à ses parents les plus proches ainsi qu'à ses amies les plus intimes. La future maman est suivie, tout au long de sa grossesse, par son médecin traitant ou - de plus en plus souvent - par un gynécologue. Une visite par mois est recommandée mais d'autres examens complémentaires peuvent être demandés par le médecin (échographies, examens sanguins si la femme n'est pas immunisée contre certaines maladies). À partir du sixième mois, la femme suit des cours de gymnastique prénatale. Il s'agit d'exercices visant à assouplir les muscles et à préparer l'accouchement (respiration, décontraction). La femme belge accouche presque toujours en milieu hospitalier et les pères assistent, de plus en plus, à la naissance de leur enfant. Le séjour en clinique est d'une durée moyenne d'une semaine. Pendant cette période, la femme se repose et reçoit la famille et les amis qui viennent la féliciter.

Juste après la naissance, la famille envoie des faire-part qui indiquent souvent l'adresse de la clinique où se trouve la maman. On lui apporte des fleurs ou un petit cadeau pour l'enfant. Les parents disposent aujourd'hui de quinze jours pour déclarer la naissance de leur enfant à la commune où celui-ci est né (donc celle de la clinique).



39 - LE BAPTÊME

C'est une cérémonie religieuse très répandue même chez les catholiques non pratiquants. Elle se déroule aujourd'hui dans les deux mois qui suivent la naissance de l'enfant (autrefois la peur de voir décéder l'enfant avant le baptême rendait celui-ci pratiquement obligatoire dans les trois ou quatre jours qui suivaient sa venue au monde). Le baptême marque l'entrée de l'enfant dans l'Église chrétienne.

A cette occasion, il adopte un «nom chrétien» dit aussi «nom de baptême», en fait le prénom que ses parents lui ont donné. Différents éléments (l'eau, l'huile, le sel, la flamme de la bougie) sont utilisés comme symboles dans ce rituel de passage dans la communauté des chrétiens. A l'occasion du baptême, les parents désignent un «parrain» et une «marraine» (souvent un membre de la famille ou un ami proche) pour l'enfant. Ceux-ci sont considérés comme les garants de l'éducation religieuse de l'enfant. Normalement, ce sont eux qui offrent les dragées (sorte de confiserie à base d'amandes) à l'entourage. Mais aujourd'hui, ce sont de plus en plus souvent les parents qui achètent et distribuent ces bonbons pour fêter la naissance.



40 - FÊTES FAMILIALES

L'importance qu'attache le Belge aux valeurs familiales traditionnelles explique nombre de fêtes qui sont autant de prétextes sympathiques à réunir la famille et à procéder à des échanges de cadeaux.

Premier événement à l'origine de la fondation d'un nouveau foyer, le mariage est ainsi dignement commémoré au terme d'un grand nombre d'années de vie commune.

Noces d'or, d'argent, de diamant ou de platine, sont autant d'hommages rendus à un homme et une femme ayant ensemble traversé les aléas de la vie de couple. Pour certains anniversaires, telles les noces d'or, les autorités communales organisent même une cérémonie officielle pour honorer les couples concernés.

Pareillement, la fête annuelle des mères ainsi que celle des pères sont des célébrations mettant en valeur l'amour filial que portent les enfants à leurs parents et symbolisant leur attachement à ceux-ci. À cette occasion d'ailleurs, les jeunes enfants offrent souvent à leurs parents un cadeau confectionné de leurs mains à l'école sous les directives de leur institutrice.

Mais comme on considère qu'il n'y a pas d'âge pour témoigner de son affection à ses parents, jeunes et moins jeunes sacrifient indistinctement à cette tradition offrant lors de ces journées l'un ou l'autre présent. Il est à remarquer que depuis peu, cet hommage sympathique est étendu aux grands-parents.

Il est vrai que dans la société belge actuelle où bien souvent l'homme et la femme ont tous deux une activité professionnelle, on constate que les grands-parents prennent de plus en plus régulièrement en charge la surveillance, sinon une partie de l'éducation, de leurs petits enfants. À juste titre on a estimé que cela méritait aussi des remerciements sous forme de fête annuelle.



41 - LE TROISIÈME AGE

Le taux de natalité de la population belge étant fort bas depuis des décennies, la Belgique, comme beaucoup d'autres pays occidentaux, est directement confrontée au problème grandissant du vieillissement de sa population.

Aussi des structures d'accueil existent-t-elles sous forme de homes et de seniories afin d'offrir aux personnes âgées ne pouvant plus rester chez elles pour des raisons pécuniaires, familiales ou de santé, une retraite acceptable.



42 - LE DEUIL

Les Belges n'ont pas l'habitude d'extérioriser leurs sentiments. La mort d'un proche ne peut donc s'exprimer que par des signes très discrets comme le fait de s'habiller en noir ou en costume foncé pendant quelques semaines voire même de porter un simple ruban noir à la boutonnière. Autrefois (et cela peut être encore le cas pour les personnes âgées ou dans des petits villages) les prescriptions en matière de deuil étaient plus sévères ; une femme devait garder le deuil» (être habillée de noir) pendant trois à six mois sous peine d'être accusée de manquer de respect envers la mémoire de son mari défunt.

L'annonce du décès se fait par un faire-part envoyé aux proches et parfois par la publication de celui-ci dans les journaux. Dans les petits villages, ce faire-part est distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Les cloches de l'église sonnent à l'annonce du décès. Le deuil est souvent signalé par une garniture noire ou mauve (blanche pour le décès d'un enfant) posée sur la façade de la maison. Lorsqu'il apprend qu'un deuil a frappé un de ses voisins, le Belge prend soin de respecter son chagrin en s'abstenant de faire des fêtes ou de la musique pendant quelque temps. S'il connaît le défunt ou sa famille, il leur témoignera sa sympathie en leur envoyant une gerbe de fleurs ou en présentant ses condoléances aux proches du défunt par une carte de visite, une petite lettre ou un télégramme. Si la personne est décédée chez elle et si elle lui était proche, il ira «saluer le mort» dans sa maison : cela est considéré comme une marque de très grand respect.

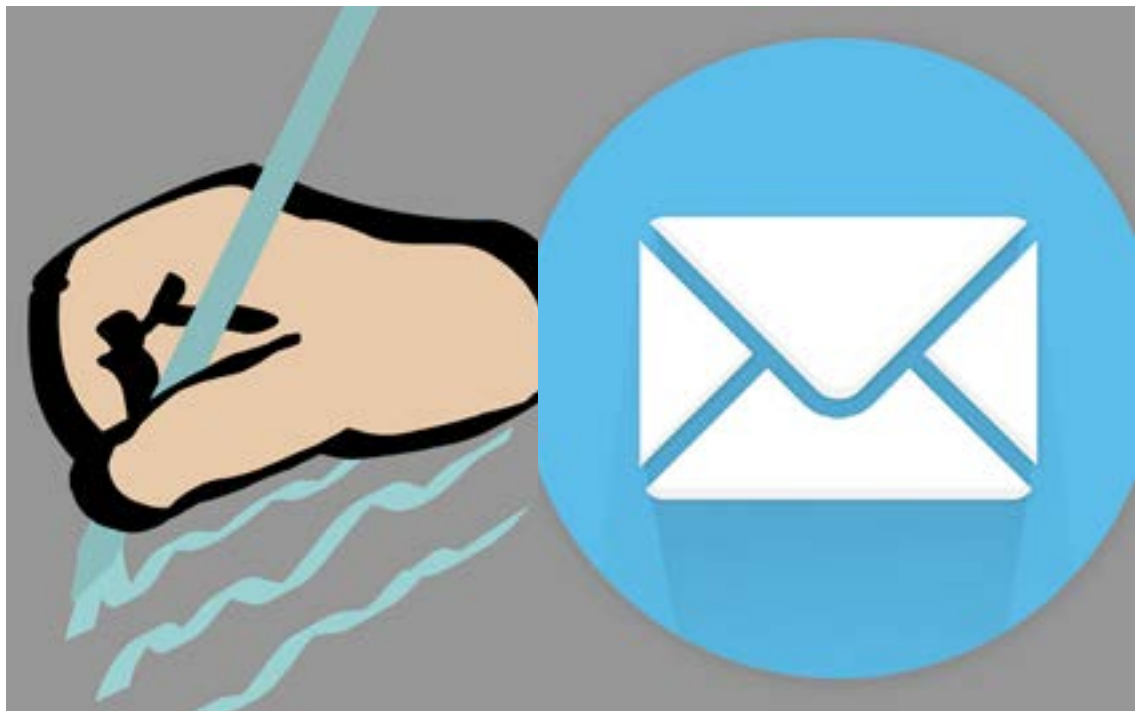
Les Belges enterrent leurs morts dans les quatre à cinq jours qui suivent le décès. Pour les catholiques et les protestants une cérémonie est d'abord organisée à l'église où le prêtre donne une dernière bénédiction au défunt. Le mort est ensuite conduit au cimetière en corbillard et toute l'assistance passe devant la tombe en jetant une fleur sur le cercueil. On salue la famille du défunt à la sortie de l'église ou au cimetière par une poignée de main et quelques mots de sympathie. Après l'enterrement il est de coutume que la famille proche se réunisse pour se restaurer.

Certaines familles incinèrent leurs morts et gardent les cendres dans des urnes placées, elles aussi, dans les cimetières ou elles dispersent les cendres sur une pelouse spécialement préparée dans les cimetières pour cet usage.



43 - FACE AUX RELIGIONS

Tout en ayant des sentiments religieux, l'Occidental, et donc le Belge, n'accepte guère que la religion s'imisce en toute occasion dans la vie publique ou que ses commandements soient invoqués pour les choses d'ici bas. On pourrait dire, en fait, qu'il attend de la religion qu'elle l'assiste et non qu'elle le dirige (le clergé n'intervient aucunement, d'ailleurs, dans la vie politique ou économique). Même dans la vie privée, l'influence de la religion reste limitée, car les valeurs nouvelles du monde moderne l'entraînent à ne plus vivre, comme par le passé, les obligations liées à ses croyances. Ceci permet de mieux comprendre les difficultés qu'éprouvent de nombreux Belges à saisir l'importance accordée par les autres croyances au respect scrupuleux des lois divines à tout moment de l'existence. Cette vision différente des devoirs religieux, additionnée à une volonté de tranquillité publique au-delà de certaines heures (22h légalement), expliquent la réserve de la population belge devant les manifestations «publiques» de certaines fêtes religieuses étrangères, dont elle n'entrevoit, hélas, que certains aspects, tels les réjouissances tardives et bruyantes ou l'abattage rituel d'animaux. Dans ce dernier cas, la disparition du rite sacrificiel dans les religions occidentales amène certains à critiquer cette tradition.



44 - LA CORRESPONDANCE

Le Belge attache (encore) une grande importance aux échanges épistolaires même si la lettre elle-même est moins qu'auparavant jugée en fonction de certains critères (écriture, orthographe, style). On continue par contre à considérer comme une preuve de courtoisie élémentaire le fait de répondre rapidement au courrier qui a été adressé (c'est surtout vrai dans le cas d'une invitation).

Le Belge recourt aujourd'hui moins souvent à la plume pour prendre ou donner des nouvelles à ses proches ou à ses amis. Mais si les lettres se font plus rares dans ses relations sociales, le Belge adopte cependant de plus en plus la carte de visite ou la carte-lettre pour remercier, féliciter ou transmettre ses souhaits. Ces cartes sont souvent imprimées au nom du couple et permettent à celui-ci de s'acquitter de ses devoirs épistolaires sans grande perte de temps. La nouvelle génération trouve, quant à elle, plus simple de décrocher le téléphone que d'écrire une lettre.



45 - LE TÉLÉPHONE

L'usage en Belgique veut que l'on se présente avant d'entamer la conversation. Il y a aussi certaines heures à respecter; celles des repas mais aussi les heures trop matinales ou trop tardives (en général on ne téléphone plus après 21 heures mais tout dépend bien sûr des habitudes de vie de votre interlocuteur).

Des téléphones publics sont à la disposition de chacun dans de nombreuses rues. Ils sont destinés à faciliter la vie de la population mais peuvent aussi sauver des vies par un appel à l'aide en cas de danger ou d'accident.

Conscient de ce fait, beaucoup de gens sont souvent scandalisés par le vandalisme qui frappe ces cabines et considèrent qu'il s'agit d'une atteinte particulièrement nuisible à l'ensemble de la communauté.



46 - LE TÉLÉGRAMME

Le télégramme a de moins en moins la réputation de porteur de mauvaises nouvelles qu'il avait auparavant. Il est au contraire de plus en plus souvent utilisé pour présenter ses félicitations à l'occasion d'une naissance, d'un mariage ou pour exprimer ses condoléances lors d'un décès. Il existe dans les bureaux de poste des postogrammes spéciaux spécialement destinés à certaines occasions.

En dehors des événements spéciaux, on se limite en Belgique à utiliser le télégramme pour s'adresser à un correspondant que l'on ne peut atteindre ou contacter facilement par un autre moyen comme le téléphone. Ainsi, par exemple, on ne prévient jamais son employeur que l'on ne peut venir travailler par l'intermédiaire d'un télégramme.



47 - DANS LES MAGASINS

En Belgique les prix pratiqués dans les magasins sont toujours des prix fixes. Le marchandage ne fait donc pas partie des coutumes «nordiques». Cependant pour les achats très importants (voiture, maison, etc.) le Belge discute souvent pour obtenir un meilleur prix ou d'autres avantages. Par souci d'hygiène la majorité des belges évite de toucher les produits alimentaires non-emballés et ignorer cette convention tacite, même si on a l'intention d'acheter la marchandise, est fort mal vu.

Cependant, depuis quelques années, plusieurs grands magasins mettent à la disposition de leurs clients un rayon de fruits et légumes en self-service, permettant de choisir soi-même les meilleurs produits dans la quantité exactement souhaitée. Dans ces mêmes supermarchés où l'on est un acheteur anonyme parmi d'autres, il est obligatoire de respecter l'ordre de passage des clients aux caisses. Généralement les grandes surfaces mettent à la disposition de la clientèle une «caisse express» pour ceux qui achètent un nombre réduit d'articles. Enfin, la difficile surveillance de ces magasins favorise malheureusement la dissimulation de la marchandise et une pratique acceptée par tous en Belgique veut que l'on présente ouvert à la caisse de sa propre initiative ou à la demande de la caissière son sac à provisions, sans nullement se formaliser.



48 - LES BISTROTS

Dans les villages de campagne ou dans les petites villes, les cafés sont des lieux de rencontre très importants. On peut y passer plusieurs heures à jouer aux cartes ou simplement à bavarder en buvant sa bière ou son café. On s'y retrouve entre amis, entre «habitués» pour fêter tous les événements heureux de la vie. Par contre dans les grandes villes, le café est davantage un lieu de passage où l'on se contente de consommer sans y séjourner davantage. La plupart des cafés assurent maintenant aussi une petite restauration. Dans ce cas, il est très mal vu d'y consommer des produits achetés à l'extérieur.



49 - LE POURBOIRE

Pour marquer sa satisfaction par rapport à la prestation d'un travail occasionnel ou régulier dont il a éprouvé l'utilité, le Belge offre régulièrement des gratifications financières. Celles-ci se présentent sous forme de «pourboire» (par exemple à un serveur dans un établissement, un chauffeur de taxi, un portier...) ou «d'étrennes». En dehors de la sphère familiale, ces dernières, qui se distribuent une fois par an à l'occasion de l'année nouvelle, sont destinées notamment à la concierge, au facteur, aux éboueurs et aux balayeurs de rues qui viennent formuler leurs bons vœux. S'il n'existe aucune obligation de donner pareilles gratifications, il s'agit néanmoins d'une habitude que la plupart des belges respectent.



50 - DANS LA RUE

En Belgique il n'est pas habituel de s'adresser à un inconnu dans la rue ni d'aborder les gens sans raison précise. Les femmes vivent très mal le fait d'être sifflées ou draguées dans la rue. Les Belges circulent rarement en groupe. C'est la raison pour laquelle, il existe une certaine méfiance à la vue de «bandes» de jeunes ou d'adultes en rue. Par ailleurs, pour des raisons de sécurité notamment, les Belges n'aiment guère laisser leurs enfants jouer seuls dans la rue. Dans la plupart des communes, il existe des parcs et des plaines de jeux qui leur sont - en principe - mieux adaptées. Le bruit des enfants dans la rue dérange certaines personnes. C'est surtout vrai le soir où beaucoup n'admettent pas la présence d'enfants censés - selon les coutumes «nordiques» - être au lit plus tôt que ne le font les enfants du sud.



51 - LE BRUIT

Le bruit des autres est toujours insupportable. C'est une raison fréquente de frictions avec les voisins. La télévision, le tourne-disque ou la radio qui fonctionnent trop fort sont toujours vécus par celui qui les supporte comme une agression ou une atteinte à son espace privé. C'est pourquoi la bonne règle veut qu'on Belgique celui qui a l'intention d'organiser une fête prévienne ses voisins à l'avance par respect aux relations de bon voisinage.



52 - LES ASSURANCES

A la différence de l'Oriental, l'Occidental - et le Belge en particulier - se veut très prévoyant. Il ne souhaite pas confier son avenir au seul hasard et fait sien l'adage qui dit «Mieux vaut prévenir que guérir». Aussi, pour prévenir d'éventuels désagréments souscrit-il diverses assurances : assurance pour son automobile, assurance sur la vie, assurance contre le vol et l'incendie, assurance familiale, etc. Plusieurs de ces assurances sont d'ailleurs rendues obligatoires par la loi. L'utilité d'avoir certaines assurances est facilement démontrable. Ainsi, l'agencement des cités modernes n'offrant pas toujours aux jeunes un espace délimité pour dépenser leur énergie naturelle, il est courant de voir des enfants échapper à l'autorité de leur parents pour jouer à des endroits où ils sont susceptibles de provoquer des accidents. La loi en Belgique tient les parents responsables des dégâts occasionnés par leurs enfants et par conséquent de leur remboursement. C'est pourquoi la majeure partie des citoyens belges souscrit par prudence une assurance prévenant ce risque.



53 - LES VACANCES

Seul un belge sur cinq reste chez lui pendant la période des vacances. Les quatre autres choisissent l'éloignement et le dépaysement. Durant les mois de juillet et août les activités économiques commerciales et administratives subissent donc une sorte de ralentissement.

Pour le Belge, les vacances sont sacrées. Aussi n'est-il pas étonnant de le voir leur accorder une importance qui peut paraître démesurée et leur sacrifier parfois des sommes considérables. Même s'il subit tout au long de l'année des difficultés financières, il préfère bien souvent encore s'endetter plutôt que de s'en priver. Attendant avec impatience le moment où il pourra «s'évader», il prépare minutieusement cet événement en faisant ses réservations bien à l'avance.

Notons que depuis quelques années, un nombre grandissant de belges, comme d'autres européens, ne prennent plus leurs congés uniquement en période d'été mais élargissent ceux-ci à la période d'hiver notamment pour aller pratiquer du ski.



54 - POSTFACE

Au terme de ces quelques pages, mille et une questions assaillent peut-être encore le lecteur. C'est là le meilleur signe qui soit. Car loin de se vouloir exhaustif cet ouvrage n'a pas d'autre ambition que celle d'être un facteur incitant à la recherche et à la découverte constante de «l'Autre».

Dès lors, les interrogations nouvelles qu'il a pu susciter doivent trouver leurs réponses dans le vécu quotidien et les échanges avec la communauté d'accueil tant il est vrai que du contact entre les hommes sortiront les plus belles expériences et les plus sûres promesses.

Nous avons symboliquement ouvert une fenêtre à travers laquelle nous avons jeté un regard sur un monde dont nous n'avons peut-être perçu jusqu'ici que les apparences. Cette approche est positive mais elle n'a de sens, à mes yeux, que si nous sommes décidés à ne pas nous en contenter.

A travers une fenêtre, si large soit-elle, la vision du monde extérieur est cependant trop réduite pour être conforme à la réalité. Aussi, faut-il multiplier les contacts et les occasions de rencontre et de dialogue avec ceux que nous avons choisi pour compagnons de route.

Cela peut se faire sans devoir renier son identité culturelle ni ses croyances ou ses coutumes. Que du contraire! L'expérience des siècles passés a démontré que l'enrichissement des êtres humains vient moins de leurs ressemblances que de leurs différences.

Il reste encore bien des fenêtres et des portes fermées qui empêchent les hommes de mieux se connaître et de mieux se comprendre, mais pour celui qui a la volonté de les ouvrir, les découvertes à faire seront des plus enrichissantes.

LISTE DES PRINCIPALES FETES FOLKLORIQUES ET DES MANIFESTATIONS TOURISTIQUES BELGES

DATE	GENRE	LIEU
<i>JANVIER</i>		
1er	Jour de l'an	Dans tout le pays
6	Fêtes des rois mages (enfants)	Léau
Dimanche (après Epiphanie)	Feu de l'Epiphanie	Hove
<i>FEVRIER</i>		
Week-end du carnaval	Fête du carnaval	Binche
Dimanche matin	Sortie des Mamzèles	
Dimanche après midi	Sortie des sociétés locales	
Lundi matin	Orchestres et violes	
Lundi après midi	Sociétés travesties	
Lundi soir	Feu d'artifice	
Mardi matin	Sortie des Gilles	
Lundi	Rosenmontag	Eupen
Week-end du carnaval	Lu Cwarmê d'Mâm'Di	Malmedy
<i>MARS</i>		
1 - 6	Batibouw	Bruxelles
5-13	Foire internationale du livre	Bruxelles
A la mi-Carême	Cortège carnavalesque des blancs moussis	Stavelot
Vendredi avant le 1er dimanche de mars	Cortège des Lumignons	Ostende
5	Bal de Rat Mort	Ostende
± 24	Grand marché aux fleurs	Tournai
± Mi-mars (19/27)	Salon de la maison idéale	Bruxelles
<i>AVRIL</i>		
± 2/4	Fête du livre	Redu
Jour de Pâques	Fête de l'oeuf	Kruishoutem
Lundi de Pâques	Procession à cheval	Hakendover (Tirlemont)
30	Fête du Meiboom	Furnes, Genk, Hasselt Malmèdy et Zonhoven
Fin avril	Fêtes des vergers	Saint-Trond
<i>MAI</i>		
1er	Fête du travail (Cortège et festivités)	Dans tout le pays
1er	Corso fleuri (marché annuel)	Genk
8	Fête des chats (cortège)	Ypres
± 12	Meeting interna'l des Montgolfières	Géroux-Mousty
4ème dimanche	Concert de trompes de chasses et bénédiction de la forêt	Spa
Jour de l'ascension	Procession du Saint-Sang	Bruges
Jour de Pentecôte	Fête du château avec brûlage des sorcières	Laarne
Dimanche après la Pentecôte (Trinité)	Procession du Car d'Or et combat dit "Lumeçon"	Mons

LISTE DES PRINCIPALES FETES FOLKLORIQUES ET DES MANIFESTATIONS TOURISTIQUES BELGES

DATE	GENRE	LIEU
<i>JUIN</i>		
1er Week-end	Fêtes Napoléoniennes	Ligny
2ème Week-end	Journée des 4 cortèges	Tourmai
Avant dernier Week-end	Fêtes de la crevette	Coxyde - Oostduinkerke
21	La nuit de la St Jean	Sint-Gillis Waas
± 18/19	Reconstitution historique de la bataille de Waterloo (1815)	Waterloo
± 24/25/26	Course automobile (les 3000 km de Zolder)	Heusden/Zolder
Dernier dimanche de Juin	Cortège des Néréides	Bredene
<i>JUILLET</i>		
1er jeudi	Ommegang	Bruxelles
± 9	Commémoration de la bataille des Epérons d'or	Courtrai
10	Cortège des sorcières	Nieuport
11	Fête de la communauté flamande	En Flandre
17	Cortège historique du Comte d'Egmont et tournoi médiéval	Ellezelles (Lahamaide)
21	Fête nationale (défilé militaire/ Feu d'artifice/Fête du parc Festivités diverses)	Bruxelles Dans tout le pays
Samedi avant le 21	Fêtes gantoises (10 jours)	Gand
Week-end du 20/21	Fêtes des Myrtilles	Vielsalm
± 23/24 juillet	Regates internationales	Heindonk (Willebroek)
Dernier dimanche	Cortège des sorcières	Beselare (Zonnebeke)
<i>AOUT</i>		
Au cours du mois	Fête des canaux	Bruges
" " "	Fêtes septennales	Huy
1er samedi	Bénédiction de la mer	La Panne
1er dimanche	Hommage à la peinture flamande	Coxyde
2ème dimanche	Marche folklorique et militaire de Saint-Roch	Sart-Eustache (Fosses-la-ville)
9	Plantation du Meiboom	Bruxelles
10/15	Fêtes folkloriques outre Meuse	Liège
± 15	Fêtes anversoises (8 jours)	Anvers
2ème quinzaine	Fastes de l'arbre d'or	Bruges
4ème dimanche	Fête des vendanges	Overijse
Jeudi après 4ème dimanche	Cortège moyenâgeux des géants	Termonde
Dernier week-end	Franche foire	Theux

LISTE DES PRINCIPALES FETES FOLKLORIQUES ET DES MANIFESTATIONS TOURISTIQUES BELGES

DATE	GENRE	LIEU
<i>SEPTEMBRE</i>		
1er	Ommegang des Géants	Termonde
1er Week-end	Journées internationales de la chasse	Saint-Hubert
1er Dimanche	Fêtes historiques du "FESTIN"	Lessines
2ème dimanche	Corso de fruits et légumes Jet folklorique de cloches	Malines
3ème week-end	Cortège du folklore Namurois	Namur
Samedi/Dimanche	Défilé militaire	
4ème Week-end	Fête de la Wallonie	Liège
27	Fête de la communauté française	En Wallonie
<i>OCTOBRE</i>		
1er dimanche	Corso Fleuri	Ohey
3ème samedi	Fête de Simpelourd	Soignies
Samedi après le 24	Fête des chasseurs, Saint Hubert	Munkzwalm (Zwalm)
Dernier dimanche	Fête de la chasse	Muno (Florenville)
	Fête de l'hiver	Waarmaarde (Avelgem)
± 30	Fête de Saint Hubert	Tervuren
<i>NOVEMBRE</i>		
10 novembre	Grands feux de la Saint Martin	Malmedy
25	Fête des Cathérinettes	Bruxelles
<i>DECEMBRE</i>		
Week-end avant Noël	Ommegang de l'ours	Wichelen
26	Foire aux amoureux	Virton
Entre Noël et Nouvel An	Le Bethléem Verviétois	Verviers
Saint Sylvestre	Feu d'artifice	Bruxelles

Bruxelles, septembre 1989

© Khémaïs GHARBI